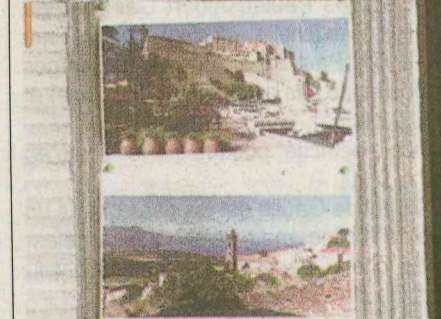
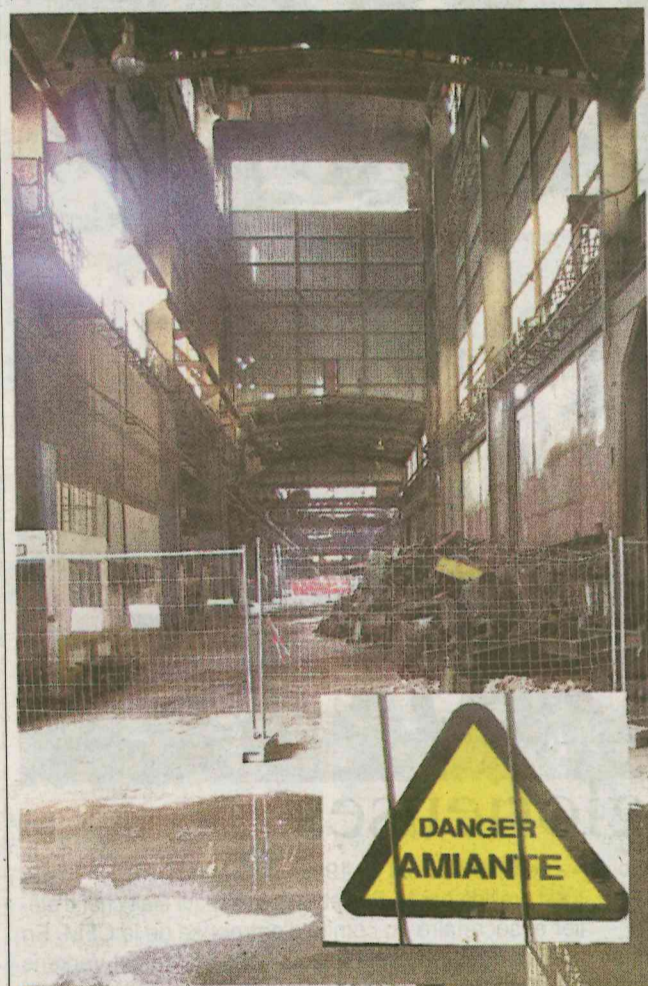




## Plongée dans une ville morte



Un acte de vandalisme - La nature reprend ses droits - Ne pas utiliser, eau rouillée...



De vieilles photos toujours accrochées dans un bureau...



## L'opposition sceptique

L'opposition, lors du conseil municipal validant le principe d'achat du site, a émis de nombreuses réserves.

«Le maire n'a fait qu'évoquer les points positifs d'après lui ! Seuls les élus de l'opposition ont posé des questions afin de savoir comment allait se passer la suite : le coût de la démolition, du désamiantage, de l'assurance du site et du manquement de ressources pour la collectivité. Celui-ci atteint une perte de 320 000€ dont le maire explique qu'il compte sur

l'implantation de sociétés pour récupérer cette somme. Lorsqu'on lui demande le coût des assurances pour le site, celui-ci déclare étonnamment qu'ils n'ont pas pensé à cela», déclare ainsi Jean-Marc Carpentier.

Du côté de la reprise de la compétence par la CCPB des zones industrielles et commerciale, l'élu de l'opposition s'étonne : «Monsieur Thibaut est fier d'annoncer qu'il s'agit d'une chance pour nous, car nous prendrons le meilleur et nous laisse-

rons le reste à la communauté de communes.» «Ce maire pense-t-il que la com-com va se laisser faire en ne récupérant que les inconvénients ?»

Et de poursuivre : «Aucun élu de la majorité n'a posé de question, mais tous ont voté quand même pour le compromis. Ceux-ci ne réalisent pas les conséquences financières pour un tel projet et les incidences financières pour la collectivité.» Jean-Marc Carpentier cite ainsi le projet de panneaux photo-

voltaïques : «Ce dossier va impacter lourdement le financement de la collectivité, puisque celui va coûter plusieurs millions d'euros. Pourquoi ne pas respecter l'obligation de faire un appel d'offre ? Quelle légèreté dans le montage des dossiers ! Nous pensons que notre maire dirige la collectivité comme il dirige sa ferme, mais il oublie que le privé et le public fonctionnent différemment...»

## REPÈRES

La direction de Tréfinmétaux, filiale du groupe italien KME, l'un des principaux producteurs mondiaux de produits en cuivre et en alliage de cuivre, a annoncé le 13 juin 2006 la restructuration du site. 215 emplois sur les 268 restants sont supprimés. Il s'agit là de la 5ème restructuration depuis 1993, alors même que l'usine continuait à s'agrandir et rien ne laissait présager un tel destin. Pour rappel, le développement industriel de Sérifontaine a commencé en 1830. Alors appelée Saint Victor, l'usine originale était déjà dédiée au laminage du cuivre et du zinc. Elle connut une très forte activité durant les guerres du XXe siècle. Elle devient l'un des nombreux sites Tréfinmétaux en 1962 et est successivement détenue par les groupes Péchiney, SMI puis KME, leader mondial dans la transformation de produits en cuivre et ses alliages. Le site de Sérifontaine a fermé définitivement en 2009.